

AGENDA 21 - COMMUNE DE CASES DE PENE

Programme d'action 2020 - 2026

Version adoptée par le conseil municipal du 01/09/2020

Axe stratégique	N° fiche action	Intitulé de l'action
PRÉSERVER LES RICHESSES NATURELLES ET LES DE CASES DE PENE >>		Objectif 1-1 - Gérer les déchets
	A1	Adopter le tri sélectif pour l'ensemble des services communaux
	A2	Mettre un composteur pour les déchets de la cantine scolaire
	A3	Communiquer sur les tri des déchets
	A4	Mettre en place un point de récupération des déchets recyclables
		Objectif 1-2 - Economiser l'Energie
	A5	Transférer l'arrosage du stade depuis le réseau d'eau potable vers le canal d'arrosage
	A6	Remplacer la porte métallique de la mairie par une porte mieux isolée
	A7	Aménager et rendre moins énergivore les locaux communaux
		Objectif 1-3 - Améliorer l'impact visuel
	A8	Enfouir des lignes aériennes : électricité et telecom
	A9	Développer un programme de plantation d'arbres dans le village

Axe 1 : « VALORISER, FAIRE VIVRE ET PATRIMONIAL

A10	Lutter contre la cabanisation
	Objectif 1-4 - Favoriser les conduites écoresponsables et sensibiliser à la protection de l'environnement
A11	Mettre en place un Poulailier à l'école
A12	Sensibiliser les scolaires au développement durable
A13	Stériliser et identifier des chats errants du village
A14	Développer des projets sur le thème du développement durable avec le jeune public (école et ASLH)
A15	Diffuser aux habitants le calendrier des périodes de tailles
A16	Créer un verger communal
A17	Sensibiliser les particuliers à la pratique du jardinage zero-phyto
A18	Elaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de la zone naturelle de l'agly
	Objectif 2-1 - Contribuer à la santé des personnes
A19	Signaler la potabilité des points d'eau
A20	Développer une restauration bio et éco-responsable à la cantine scolaire
A21	Mettre en place un service de transfert d'ordonnance par la mairie et reception des produits
	Objectif 2-2 - Créer des espaces d'échange
A22	Mettre en place des réunions de quartier
A23	Mettre en place un conseil des jeunes

2 : « AGIR POUR LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE A CASES DE PENE »

A24	Faire valoir notre Agenda 21 à la Communauté Urbaine
A25	Creer une aire de Covoiturage
Objectif 2-3 - Valorisation de la vie locale	
A26	Organiser la mise en place des Jardins familiaux
A27	Reorganiser l'aire du Moulinas
A28	Organiser la mise en place des Halles marchandes
A29	Créer un festival de Développement Durable
Objectif 2-4 - Favoriser l'Education physique	
A30	Créer un terrain d'activités de plein air
A31	Créer la journée de la marche
A32	Extension et amélioration des pistes cyclables
A33	Créer la journée du vélo
Objectif 2-5 - Renforcer l'attractivité du territoire	
A34	Remise en état de la Fontaine Ninet
A35	Promouvoir l'histoire de Cases de Pene
A36	Signaliser les chemins de randonnée
Objectif 2-6 - Préservation de l'environnement et des personnes	

AXE	A37	Restaurer les berges de rivières en génie végétal
	A38	Amenager une plage sécurisée
	Objectif 2-7 - Actions sociales	
	A39	Pérenniser les actions sociales et la solidarité
	A40	Poursuivre l'effort en matière de construction de logements sociaux
	Objectif 2-8 - Aménagement du village	
	A41	Ajouter du mobilier urbain dans le village
	A42	Fleurissement participatif du village
	A43	Réhabiliter la place de la république
	A44	Aménager des espaces dédiés aux rencontres
	A45	Organiser le stationnement pour concilier les usages
ET TOURISME DURABLE DE	Objectif 3-1 - Faire de Cases de pene une Collectivité écoresponsable qui Optimise les ressources	
	A46	Mettre en place une gestion plus économique des bâtiments communaux et de l'éclairage de la voirie
	A47	Changer l'Eclairage public avec une technologie LED
	A48	Gerer l'Intensité lumineuse en fonction du passage et des Horaires
	A49	Equiper les particuliers de Récupérateurs d'eau
	A50	Equiper la commune de Récupérateurs d'eau

**AXE 3 : « S'ENGAGER POUR LE DEVELOPEMENT ECONOMIQUE |
CASES DE PENE »**

A51	Utiliser du Mobilier écoresponsable et recyclable pour les batiments communaux
A52	Equiper les bâtiments public d'économiseur d'eau
Objectif 3-2 - Communiquer sur le Developpement Durable	
A53	Communiquer sur l'économie d'énergie réalisé par les panneaux photovoltaïques de l'école
A54	Réduire la consommation d'énergie des services communaux d'un minimum de 10% pour la première année
A55	Communiquer avec les habitants sur l'évolution des actions de l'agenda 21
Objectif 3-3 - Valoriser le patrimoine de Cases de Pène	
A56	Restaurer et mettre en valeur le patrimoine bâti communal
A57	Mettre en valeur les richesses archéologiques et historique
A58	Faire decouvrir l'histoire de Cases de pene
Objectif 3-4 - Valoriser les ressources locales	
A60	Soutenir les producteurs, commerçants et artisans locaux
A61	Organiser des rencontres avec des producteurs locaux
A62	Valoriser les parcelles communales